

UNIBANK S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2015

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)

Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.:

Nous avons vérifié les états financiers consolidés ci-joints de UNIBANK S.A. et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2015, les états consolidés des résultats, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration

Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée de UNIBANK S.A. et de ses filiales au 30 septembre 2015 ainsi que leur performance financière consolidée et leurs flux consolidés de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Meunier Perrin - Cabinet d'Experts - Comptables

Port-au-Prince, le 10 décembre 2015

UNIBANK S.A.

Bilans Consolidés**30 septembre 2015 et 2014****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)**

	Notes	2015	2014
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5 G	29,371,454	20,357,423
OBLIGATIONS DU TRÉSOR	6	771,926	683,658
PLACEMENTS	7	9,167,729	5,629,430
TITRES DE PARTICIPATION	8		
Sociétés affiliées		3,024,288	2,905,966
Autres		146	146
		<u>3,024,434</u>	<u>2,906,112</u>
PRÊTS	9	22,766,095	23,994,946
Provision pour pertes sur prêts		(284,974)	(189,082)
		<u>22,481,121</u>	<u>23,805,864</u>
IMMOBILISATIONS, NET	10		
Immobilisations, au coût		3,513,434	3,165,548
Amortissement cumulé		(1,902,932)	(1,686,869)
		<u>1,610,502</u>	<u>1,478,679</u>
AUTRES			
Placements en immobilier	11	1,012,834	910,093
Acceptations et lettres de crédit		153,667	290,748
Autres éléments d'actif	12	1,610,566	1,505,258
		<u>2,777,067</u>	<u>2,706,099</u>
	G	69,204,233	57,567,265
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	13	53,567,711	45,572,898
EMPRUNTS	14	4,615,586	2,119,926
AUTRES			
Obligations à terme	15	390,543	458,048
Engagements – acceptations et lettres de crédit		153,667	290,748
Autres éléments de passif	16	3,477,756	3,233,447
		<u>4,021,966</u>	<u>3,982,243</u>
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	17	130,482	100,000
TOTAL PASSIF		62,335,745	51,775,067
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	18	3,240,025	2,093,492
Actions de trésorerie		-	(788)
Capital-actions, net		<u>3,240,025</u>	<u>2,092,704</u>
Bénéfices non répartis		2,716,380	2,287,721
Surplus d'apport		-	31,734
Autres réserves		<u>674,940</u>	<u>1,168,907</u>
Avoir des actionnaires de UNIBANK S.A.		6,631,345	5,581,066
Participation minoritaire	19	237,143	211,132
		<u>6,868,488</u>	<u>5,792,198</u>
	G	69,204,233	57,567,265

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.
États Consolidés des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du revenu net par action)

	Notes	2015	2014
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	2,979,003	2,251,476
Obligations du Trésor, placements et dépôts		<u>107,557</u>	<u>63,025</u>
		3,086,560	2,314,501
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		285,424	84,032
Emprunts, obligations et autres		<u>79,092</u>	<u>60,320</u>
		364,516	144,352
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	<u>(207,640)</u>	<u>(97,649)</u>
		2,514,404	2,072,500
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		1,630,508	1,672,690
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées, net d'impôts	8 (b)	406,818	489,658
Gain de change		1,111,286	437,221
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres	23	62,501	80,367
Dividendes et autres revenus sur placements		56,311	49,721
Revenus des activités immobilières		44,347	21,576
Commissions de placements et autres honoraires de services - conseils		12,993	14,332
Moins-value sur placements à l'étranger	7	(30,058)	(18,612)
Autres		<u>15,633</u>	<u>94,501</u>
		3,310,339	2,841,454
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		5,824,743	4,913,954
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations au personnel	22	1,599,414	1,377,655
Frais de locaux, matériel et mobilier		537,097	497,060
Amortissement	10	272,080	251,622
Autres dépenses de fonctionnement		<u>981,204</u>	<u>821,711</u>
		3,389,795	2,948,048
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		2,434,948	1,965,906
IMPÔTS SUR LE REVENU:			
	20		
COURANTS		482,493	241,302
REPORTÉS		<u>71,909</u>	<u>38,733</u>
		554,402	280,035
REVENU NET DE L'EXERCICE			
		1,880,546	1,685,871
Revenu net attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A.		1,835,926	1,665,707
Revenu net attribuable aux minoritaires		44,620	20,164
REVENU NET DE L'EXERCICE			
	G	1,880,546	1,685,871
Revenu net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A.			
	G	3,541	3,213

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.
États Consolidés des Résultats Étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014
 (Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes
 à l'exception des résultats étendus par action)

	Notes	2015	2014
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	1,880,546	1,685,871
<i>Éléments des résultats étendus:</i>			
Effet de conversion de filiales étrangères		<u>208,092</u>	<u>21,952</u>
Variation de la moins-value sur placements détenus pour revente, net:			
Moins-values réalisées, net de l'effet de change transférées à l'état consolidé des résultats		<u>-</u>	<u>32,293</u>
		-	32,293
Variation de l'impôt sur le revenu relatif aux éléments des résultats étendus	20	<u>-</u>	<u>(9,688)</u>
		-	22,605
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE		2,088,638	1,730,428
Total des résultats étendus attribuables aux actionnaires de UNIBANK S.A.		2,043,357	1,710,094
Total des résultats étendus attribuables aux minoritaires		45,281	20,334
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE		2,088,638	1,730,428
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré	G	4,029	3,294

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2014

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Autres réserves					Participation minoritaire dans les filiales	Total	
						Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Moins-values non réalisées sur placements, net de l'effet de change	Effet de conversion			Total réserves
Solde au 30 septembre 2013	G	2,093,492	-	33,316	1,858,335	407,185	251,799	24,911	(22,605)	142,471	803,761	197,945	4,986,849
Revenu net de l'exercice		-	-	-	1,665,707	-	-	-	-	-	-	20,164	1,685,871
<i>Éléments des résultats étendus:</i>													
Plus-value réalisée transférée à l'état consolidé des résultats		-	-	-	-	-	-	-	22,605	-	22,605	-	22,605
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	21,782	21,782	170	21,952
Total		-	-	-	1,665,707	-	-	-	22,605	21,782	44,387	20,334	1,730,428
<i>Virement des bénéfices non répartis</i>													
Virement à la réserve légale		-	-	-	(286,759)	286,759	-	-	-	-	286,759	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	(34,000)	-	34,000	-	-	-	34,000	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>													
Dividendes en espèces		-	-	-	(915,562)	-	-	-	-	-	-	(7,147)	(922,709)
Rachats d'actions		-	(788)	(1,582)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2,370)
Solde au 30 septembre 2014	G	2,093,492	(788)	31,734	2,287,721	693,944	285,799	24,911	-	164,253	1,168,907	211,132	5,792,198

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2015

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Autres réserves											Participation minoritaire dans les filiales	Total
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Moins-values non réalisées sur placements net de l'effet de change	Effet de conversion	Total réserves			
Solde au 30 septembre 2014	G	2,093,492	(788)	31,734	2,287,721	693,944	285,799	24,911	-	164,253	1,168,907	211,132	5,792,198	
Revenu net de l'exercice		-	-	-	1,835,926	-	-	-	-	-	-	44,620	1,880,546	
<i>Éléments des résultats étendus:</i>														
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	207,431	207,431	661	208,092	
Total		-	-	-	1,835,926	-	-	-	-	207,431	207,431	45,281	2,088,638	
<i>Virement (des) aux bénéfices non répartis</i>														
Virement à la réserve légale		-	-	-	(334,197)	334,197	-	-	-	-	334,197	-	-	
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	7,454	-	(7,454)	-	-	-	(7,454)	-	-	
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>														
Virement de la réserve légale au capital		1,028,141	-	-	-	(1,028,141)	-	-	-	-	(1,028,141)	-	-	
Virement des BNR au capital		127,136	-	-	(127,136)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Virement du surplus d'apport et des actions de trésorerie au capital		(11,245)	21,476	(10,231)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes en espèces		-	-	-	(953,388)	-	-	-	-	-	-	(19,270)	(972,658)	
Rachats d'actions		-	(20,688)	(25,664)	-	-	-	-	-	-	-	-	(46,352)	
Ventes d'actions		2,501	-	4,161	-	-	-	-	-	-	-	-	6,662	
Solde au 30 septembre 2015	G	3,240,025	-	-	2,716,380	-	278,345	24,911	-	371,684	674,940	237,143	6,868,488	

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Flux de Trésorerie

Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	1,880,546	1,685,871
Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées	8 (b)	(406,818)	(489,658)
Amortissement des immobilisations	10	272,080	251,622
Provision pour pertes sur prêts	9	207,640	97,649
Gain sur dispositions d'immobilisations		(5,308)	(4,532)
Gain sur cessions de placement en immobilier	11	(20,297)	(9,731)
Gain sur disposition de propriétés détenues pour revente	12 (a)	(178)	(161)
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes sur prêts en dollars US	9	23,200	6,352
Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:			
Augmentation nette des dépôts		7,994,813	2,457,198
Augmentation des obligations du Trésor (encaissements) décaissements de prêts, net		(88,268)	(683,658)
Augmentation des placements		1,093,903	(2,684,251)
Impôts sur le revenu payés		(3,538,299)	(406,563)
Impôts sur le revenu payés		(318,071)	(66,396)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		341,906	1,022,561
Liquidités provenant des activités d'exploitation		7,436,849	1,176,303
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	10	(441,917)	(315,489)
Produits sur dispositions d'immobilisations		43,615	27,812
Effet de conversion net - immobilisations	10	(293)	(181)
Effet de conversion en monnaie locale		207,431	21,782
Écart de conversion attribuable aux minoritaires		661	170
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		294,170	18,689
(Augmentation) diminution des titres de participation		(5,674)	42,077
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'investissement		97,993	(205,140)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Paiement de dividendes en espèces - actionnaires UNIBANK S.A.		(920,488)	(865,975)
Paiement de dividendes en espèces - minoritaires		(19,270)	(7,147)
Augmentation des emprunts		2,495,660	1,395,812
(Diminution) augmentation des obligations		(37,023)	293,106
Ventes d'actions		6,662	-
Rachats d'actions		(46,352)	(2,370)
Liquidités provenant des activités de financement		1,479,189	813,426
Variation nette des liquidités		9,014,031	1,784,589
Liquidités au début de l'exercice		18,316,657	18,052,879
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		2,040,766	519,955
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	29,371,454	20,357,423

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION

(a) Informations générales

UNIBANK S.A. (www.unibankhaiti.com) est une société anonyme de banque commerciale, propriété de 393 investisseurs privés haïtiens, dont l'activité principale s'étend à des opérations de banque, de finance, de crédit, de courtage et de change, en Haïti et hors d'Haïti, dans les limites permises par la législation régissant les activités bancaires. Elle a été fondée le 20 novembre 1992, a reçu sa licence de banque le 18 janvier 1993, et a inauguré ses opérations au public le 19 juillet 1993.

En Haïti et à l'étranger, UNIBANK S.A., directement, et à travers son Groupe de filiales (**note 19**), offre des services bancaires et financiers à ses clients individuels, commerciaux et institutionnels, à travers ses réseaux nationaux et internationaux:

- de succursales, d'agences, de kiosques de services, de bureaux et d'agents bancaires autorisés en Haïti;
- de distributeurs automatiques de billets (ATM);
- de terminaux électroniques de points de vente (POS);
- d'agents autorisés de transferts aux États-Unis d'Amérique et au Canada; et
- de banques correspondantes et de sociétés internationales de transferts transfrontaliers opérant globalement.

UNIBANK S.A. couvre tout le territoire national et offre également des services bancaires sur Internet (UNIBANK Online). Les grands pôles d'activités de UNIBANK S.A. et de son groupe de filiales sont les suivants:

- Services de banque commerciale et d'affaires à tous les segments de la population urbaine et rurale, ainsi qu'à la Diaspora Haïtienne:
 - commercial (micro-entreprises, PME, Petites et Moyennes Entreprises « middle market », grandes entreprises);
 - institutionnel (Organisations Non Gouvernementales - ONG, églises, caisses populaires, ambassades, fonds de pension, etc.);
 - « retail » (individus et familles)
- Assurances (assurance-dommages; assurance-vie; micro-assurances)
- Investissements/Placements (secteurs immobiliers, commerciaux et industriels).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(b) Informations légales

L'acte constitutif, la Licence de Banque et les statuts originaux de UNIBANK S.A. ont été publiés au Journal Officiel d'Haïti, *Le Moniteur*, no. 19 en date du 8 mars 1993. Par la suite, le capital social autorisé et les statuts ont été modifiés par les actionnaires (*Le Moniteur*, no. 103 du 28 décembre 1994; no. 74 du 18 septembre 1995; no. 13 du 17 février 1997; no. 43 du 3 juin 2002; no. 6 du 24 janvier 2005; no. 63 du 18 juin 2009 et no. 137 du 4 octobre 2011). Les statuts les plus récents portant le capital social autorisé à 3.5 milliards de gourdes, votés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2015 (**note 18**), sont en cours de publication au Journal Officiel *Le Moniteur*. Le domicile légal de la Banque est au no. 157 rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti.

(c) Supervision et Régulation

Conformément aux lois du 17 août 1979 portant sur la création de la Banque de la République d'Haïti (BRH) (*Le Moniteur* no. 72 au 11 septembre 1979) et du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières (*Le Moniteur* no. 4-Spécial du 20 juillet 2012). La UNIBANK S.A. est régulée et supervisée par la Banque Centrale (www.brh.net).

En matière de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme (AML/CFT), UNIBANK S.A. répond à la BRH et à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), conformément aux lois du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (*Le Moniteur* no. 212 du 14 novembre 2013) et du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves (*Le Moniteur* no. 97 du 3 décembre 2001). UNIBANK S.A. est enregistrée aux Etats-Unis d'Amérique conformément aux prescrits du « USA Patriot Act » et du « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, UNIBANK S.A. outre les prescrits de sa gouvernance d'entreprise et de son Code de Déontologie, répond aux demandes d'information de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) créée par le décret du 8 septembre 2004 (*Le Moniteur* no. 61-Supplément du 13 septembre 2004), et est régie par:

- la loi du 12 mars 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption (*Le Moniteur* no. 87 du 9 juin 2014);
- la Convention InterAméricaine contre la corruption du 1^{er} janvier 2000, ratifiée par le décret du 19 décembre 2000 (*Le Moniteur* no. 57 du 10 juillet 2002); et
- la Convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre 2003, ratifiée par le décret du 14 mai 2007 (*Le Moniteur* no. 2-Spécial du 13 juin 2007).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et Régulation (suite)

UniTransfer S.A. (Haïti) et ses filiales étrangères sont régulées et supervisées :

- par la BRH en Haïti;
- par le US Treasury Department (FinCEN, OFAC et IRS) et le Consumer Financial Protection Bureau (Dodd-Frank Act) au niveau fédéral aux États-Unis d'Amérique;
- par les Banking Departments des 11 États où UniTransfer possède une Licence de Banque comme « Money Transmitter » (Florida, New York, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, Georgia, Illinois, Louisiana, Maryland, Pennsylvania, Rhode Island);
- par le Ministère des Finances du Canada (FINTRAC) au niveau fédéral, et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la Province du Québec.

En plus des inspections régulières des organismes de supervision mentionnés ci-dessus, UNIBANK S.A., UniTransfer S.A., UniTransfer USA, Inc., et UniTransfer Canada, Inc., retiennent les services d'auditeurs internationaux indépendants qualifiés en la matière pour réaliser des audits externes de leurs programmes de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(d) Périmètre de consolidation

Les filiales de UNIBANK S.A. consolidées dans les présents états financiers sont présentées à la **note 19**. Les principes de consolidation sont commentés aux **notes 2b et 3d**.

La FONDATION UNIBANK, institution philanthropique à but non lucratif créée le 6 avril 2006 par les actionnaires de UNIBANK S.A., n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Lors de sa création, la Fondation a reçu à titre de don une dotation permanente et non-récupérable de G 100 millions (US\$ 2.5 Millions) de UNIBANK S.A. Elle se finance par les revenus de placements de sa dotation, et par des dons reçus annuellement de UNIBANK S.A.

La FONDATION UNIBANK a pour objectif principal l'implémentation de la politique de responsabilité sociale de UNIBANK S.A., en participant à la promotion de l'Éducation, de la Recherche, des Arts et de la Culture, de la Santé, du Sport, de la Protection de l'Environnement et du Patrimoine National, de l'Esprit d'Entreprise et du Renforcement de l'Etat de Droit et du Civisme en Haïti. Les statuts de la Fondation ont été publiés dans le Journal Officiel d'Haïti, *Le Moniteur* no. 36 du 17 avril 2008.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le Groupe) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18 décembre 2015.

(b) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de UNIBANK S.A. et de ses filiales.

Les filiales sont des entités sous le contrôle du Groupe. Une entité est sous le contrôle du Groupe lorsqu'il a le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des placements disponibles à la vente (**note 7**), des placements en immobilier (**note 11**) et des terrains (**note 10**) qui sont évalués à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les **notes 3(c) (f) et (h)**.

(d) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(e) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. En particulier, l'information au sujet des principales estimations dans l'application des principes comptables ayant un effet sur l'évaluation des montants reconnus aux états financiers consolidés est incluse dans les notes suivantes:

Note 3 (o)	Réserve générale pour pertes sur prêts
Note 7	Placements
Notes 3 (e) et 9	Prêts – provision pour pertes sur prêts
Note 10	Immobilisations – amortissement
Note 11	Placement en immobilier – juste valeur
Note 12	Autres éléments d'actif – achalandage et valorisation des propriétés détenues pour revente
Note 16	Autres éléments de passif – frais courus.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés et de manière uniforme à toutes les entités du Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les états financiers des filiales étrangères, Unitransfer International, GFN Real Estate LTD., GFN Real Estate LLC, International Sunrise Partners LLC, GFN Restaurant II LLC et SNI Minoterie L.P., exprimés en dollars US, sont présentés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis en monnaie locale au taux de clôture, et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux effectifs aux dates des transactions. Les écarts de change résultant de la conversion de ces états financiers consolidés sont inscrits au compte d'effet de conversion à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

(b) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût.

(c) Placements

Les placements sont constitués de placements étrangers et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement de bons du Trésor du Gouvernement des États-Unis, et d'obligations d'Agences Fédérales des États-Unis, d'obligations de sociétés, et de dépôts à terme. Les placements locaux sont composés de titres et d'obligations de sociétés privées locales.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Placements (suite)

Les placements selon IFRS sont classifiés comme suit:

Placements au coût amorti gardés à échéance

Les placements gardés à échéance sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminé, et à maturité fixe que la Banque détient dans l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net d'une provision pour perte de valeur, s'il y a lieu. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés.

Placements à la juste valeur

Les placements disponibles à la vente sont les placements autres que les placements au coût amorti gardés à échéance. Ils sont reflétés à leur juste valeur déterminée selon les cours publiés sur les marchés boursiers ou suivant la juste valeur disponible. Les fluctuations de juste valeur sur ces placements sont comptabilisées aux résultats.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente des placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur sont imputés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(d) Titres de participation

Les titres de participation représentent des placements à long terme dans différentes entreprises. **Les entreprises associées** sont celles dans lesquelles le Groupe a une influence significative, mais ne contrôle pas leurs politiques financières et opérationnelles. Une influence significative existe si le Groupe contrôle entre 20% et 50% des droits de vote d'une autre entité. Une **coentreprise** est une entité dont le Groupe partage le contrôle avec une autre entité ou un autre Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Titres de participation (suite)

Les titres de participation dans les entreprises associées et les coentreprises sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et subséquemment évalués à la valeur de consolidation. Cette méthode consiste à ajouter au coût d'acquisition la quote-part des résultats enregistrés par les entreprises associées et coentreprises, et à déduire la quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les titres de participation de moins de 20% sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont reflétés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(e) Prêts

Les prêts initiés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs sont ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ils sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice lorsque les versements du capital et d'intérêts sont à jour et que la Direction n'a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque a accepté de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ils sont reclassifiés comme prêts courants après que les dispositions de restructuration soient respectées et si les critères de classification de prêts courants sont conformes.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances antérieurement radiées sont comptabilisées à la provision pour pertes sur prêts au bilan consolidé. Les soldes des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux micro-entreprises sont radiés lorsqu'ils sont arriérés respectivement de 270 jours et 180 jours.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Prêts (suite)

À la date du bilan, le Groupe évalue les pertes de valeur sur son portefeuille de prêts basé sur l'existence évidente d'une perte de valeur. Un prêt a subi une perte de valeur s'il existe une évidence démontrant qu'une perte, survenue après la date d'enregistrement du prêt, affecte les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

La Banque établit une provision pour pertes sur prêts en prenant en considération des éléments probants spécifiques tels que les arriérés de créance, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, la situation financière de l'emprunteur et des conditions économiques engendrant des risques de pertes qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec des caractéristiques de risques similaires. Cette provision est également basée sur l'expérience et le jugement de la Direction.

La Banque maintient un compte de provision pour pertes sur prêts montré en réduction des prêts. Ce compte est augmenté de l'estimation de perte de valeur réelle sur le portefeuille imputée à l'état consolidé des résultats et réduit par les radiations nettes des recouvrements, tenant compte de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions pour pertes sur prêts exprimées en dollars US.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède l'estimation de perte de valeur calculée selon les normes IFRS, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir des actionnaires **(30)**.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains qui ont été réévalués à leur juste valeur en accord avec le traitement permis par la Norme Internationale d'Information Financière no. 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Immobilisations (suite)

La juste valeur des terrains a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des experts indépendants en immobilier. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux moyennes des justes valeurs. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs, à un poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires **(3p)**.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5% -5.0%
Mobilier et équipements	20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	20% - 100%
Améliorations locatives	10% - 20%
Véhicules	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle de différentes catégories d'immobilisations sont revues périodiquement.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(g) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente, reflétés dans les autres éléments d'actif, sont des terrains et immeubles reçus en garantie de créances reprises par voie légale ou en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprises. Ces biens sont enregistrés au moindre du coût ou de la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Propriétés détenues pour revente (suite)

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

(h) Placement en immobilier

Un placement en immobilier, présenté aux autres actifs, représente un immeuble détenu à l'étranger par la Banque pour une période indéterminée, en prévision que ce bien connaîtra un accroissement en valeur par rapport à sa valeur comptable d'origine. Ce placement en immobilier génère des revenus de location.

Cet immeuble est gardé à sa juste valeur et n'est pas amorti. La juste valeur est révisée à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ce placement en immobilier est comptabilisée net de l'impôt reporté y relatif, le cas échéant, à l'état consolidé des résultats. Vu le domicile fiscal des sociétés qui détiennent cet immeuble, il n'est pas assujéti à l'impôt reporté.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion de l'immeuble sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

(i) Achalandage

L'achalandage représente l'écart du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage reflété aux autres éléments d'actif n'est pas amorti et est évalué à chaque fin d'exercice afin d'identifier toute perte de valeur. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Achalandage (suite)

L'achalandage est évalué pour chaque acquisition et est reflété aux autres éléments d'actif si le prix d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis. Si le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, il en résulte un achalandage négatif (gain) qui est reflété aux résultats consolidés de l'exercice.

(j) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations, et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(k) Dépôts et obligations à terme et subordonnées

Les dépôts et les obligations à terme et subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces passifs est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(l) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires.

(m) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. Le surplus d'apport est diminué lors de l'achat d'actions de trésorerie, de l'excédent de la valeur de rachat par rapport à la valeur nominale des actions. Cet excédent est imputé aux bénéfices non répartis lorsque le surplus d'apport devient nul.

(n) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés anonymes, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société sujette à cette loi. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2015, mise en vigueur le 30 septembre 2015, tel qu'autorisé par la Banque Centrale, la réserve légale au 30 septembre 2015 a été virée au capital-actions libéré.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(o) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(p) Réserve de réévaluation-terrains

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains est reflétée au poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires. Le solde de ce poste sera viré aux bénéfices non répartis quand les terrains seront vendus. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un terrain déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains de l'avoir des actionnaires.

(q) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les placements et les dépôts, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les obligations à terme et subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquentement sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Commissions

Les revenus et dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

Les commissions qui sont importantes dans le calcul des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans ce calcul.

(s) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés et sont calculés sur la base du revenu avant impôts consolidé. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux légaux ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la société. Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant.

La dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats, à l'exception des impôts se rapportant à des éléments de résultats étendus. Dans ces cas, l'effet fiscal y relatif est également reporté aux résultats étendus. Les éléments de résultats étendus, le cas échéant, sont reflétés nets d'impôts à l'exception de l'effet de conversion des filiales étrangères qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, parce qu'il est peu probable que cette différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Le Groupe a comptabilisé l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains aux autres éléments de passif. Cet impôt reporté sera renversé lors de la vente des terrains.

(t) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires non rémunérées totalisant 44% sur les passifs en gourdes et 48% sur les passifs en monnaies étrangères au 30 septembre 2015. Au 30 septembre 2014, les taux de couverture étaient de 37% sur les passifs en gourdes et 40% sur les passifs en monnaies étrangères. Ces réserves sont constituées dans la même monnaie que les passifs couverts.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A. par la moyenne pondérée des actions ordinaires équivalentes en circulation au cours de l'exercice.

(v) Assurances

Les primes d'assurance sont reconnues comme revenu proportionnellement à la durée de couverture des contrats d'assurance y relatifs, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les primes d'assurance non encore reconnues comme revenu à la date du bilan sont présentées au passif dans la réserve pour primes non acquises. Le revenu généré par les primes d'assurance est présenté sans tenir compte des commissions y relatives, et net des taxes ou autres charges imposées sur les primes.

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications aux normes et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2015. Elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas avoir un impact important sur les états financiers consolidés du Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts, de change et de juste valeur.

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'établir et de superviser la stratégie de gestion de risques. Le Conseil a établi les comités suivants qui ont la responsabilité de développer et d'évaluer les politiques de gestion de risques dans les domaines spécifiques:

- **Comité de Crédit:** Le Comité de Crédit a l'autorité et la responsabilité d'approuver, de modifier ou de rejeter les demandes, les limites et les engagements de crédit. Ce Comité définit la politique de crédit de la Banque, assure la gestion du risque de crédit et surveille la qualité du portefeuille de crédit.
- **Comité de Révision des Crédits ("Loan review"):** Ce Comité a l'autorité pour évaluer le degré de risques inhérents à un crédit et décider de la classification des dossiers de crédit, de la stratégie, de la fréquence des révisions, des radiations, des abandons, et de toute action à entreprendre pour protéger la Banque contre le risque de non-remboursement d'un crédit.
- **Asset-Liability Management Committee (ALCO):** Le Comité de Gestion du Bilan (actif/passif) met en œuvre une politique prudente de gestion des risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts. Ce Comité réunit chaque semaine toutes les grandes directions de la Banque pour discuter de la gestion du bilan et donner des directives en matière de taux d'intérêts, de change et des décisions d'emprunts et de placements.
- **Comité d'Audit:** Le Comité d'Audit à UNIBANK S.A. assure: le suivi du processus d'élaboration de l'information financière; le contrôle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne, et de la gestion des risques de la Banque; et la supervision du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés.
- **Comité de Conformité ("Compliance")** Ce Comité de Conformité veille à ce que les politiques et procédures de UNIBANK S.A. soient dans le respect des lois, du code de déontologie de la Banque et d'autres textes réglementaires, il supervise le respect par UNIBANK S.A. de ses obligations légales et assure la surveillance du risque de blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Les politiques de gestion de risque du Groupe sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est exposé, d'établir les limites de risques et des contrôles appropriés. Les politiques de gestion de risques sont réévaluées en fonction de l'évolution des conditions de marché, des produits et services offerts. Le Groupe, à travers son code de déontologie et ses programmes de formation, vise à développer et à maintenir un environnement de contrôle dans lequel tous les collaborateurs sont imbus de leurs rôles et obligations.

A. RISQUE DE LIQUIDITÉS

Si UNIBANK S.A. ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses engagements et demandes de sorties de fonds, elle s'expose alors à un risque de liquidités. La gestion efficace et prudente des liquidités est un élément essentiel de la politique de la Banque pour maintenir la confiance du marché et protéger son capital.

Pour gérer ce risque, le Comité de Gestion du Bilan (Asset-Liability Management Committee - ALCO) de UNIBANK S.A. met en œuvre une politique prudente et dynamique de gestion des liquidités qui lui permet de disposer de moyens de règlements immédiatement disponibles pour répondre à ses engagements exigeant des sorties de fonds. De plus, la Banque porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, s'assurant ainsi de l'adéquation entre ses ressources et ses obligations, tout en respectant les exigences réglementaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales.

La Banque assure une surveillance quotidienne de ses liquidités ainsi qu'une gestion dynamique de ses besoins de liquidités, tant immédiats qu'à moyen et long terme. Cette surveillance est exercée par le Département de Trésorerie, sous la supervision du Comité de Gestion du Bilan. Ce Comité se réunit régulièrement chaque semaine, et au besoin, pour examiner la situation des réserves et liquidités de la Banque, pour prendre les décisions appropriées et apporter les amendements à la politique de gestion de la trésorerie, au cas où il s'avère nécessaire de le faire.

UNIBANK S.A. respecte les normes de la Banque Centrale en matière de liquidités. Aux 30 septembre, elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 78 (**note 3t**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A. RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Le profil de maturité des passifs financiers de UNIBANK S.A. par tranche d'échéance est comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	0 -3 mois	3-6 mois	6 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 13):					
Dépôts à vue	G 22,325,502	-	-	-	22,325,502
Dépôts d'épargne	21,144,743	-	-	1,187,133	22,331,876
Dépôts à terme	<u>2,884,881</u>	<u>2,875,840</u>	<u>3,149,612</u>	-	<u>8,910,333</u>
	<u>46,355,126</u>	<u>2,875,840</u>	<u>3,149,612</u>	<u>1,187,133</u>	<u>53,567,711</u>
Emprunts (note 14)	4,250,000	-	-	365,586	4,615,586
Obligations à terme (note 15)	390,543	-	-	-	390,543
Engagements: acceptations et lettres de crédit	153,667	-	-	-	153,667
Obligations subordonnées (note 17)	-	-	-	130,482	130,482
Autres éléments de passif	<u>3,291,496</u>	-	-	-	<u>3,291,496</u>
	<u>8,085,706</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>496,068</u>	<u>8,581,774</u>
	G 54,440,832	2,875,840	3,149,612	1,683,201	62,149,485

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)	0 -3 mois	3-6 mois	6 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 13):					
Dépôts à vue	G 20,524,192	-	-	-	20,524,192
Dépôts d'épargne	18,915,134	-	-	875,622	19,790,756
Dépôts à terme	<u>2,283,705</u>	<u>1,220,366</u>	<u>1,753,432</u>	447	<u>5,257,950</u>
	<u>41,723,031</u>	<u>1,220,366</u>	<u>1,753,432</u>	<u>876,069</u>	<u>45,572,898</u>
Emprunts (note 14)	2,057,846	-	-	62,080	2,119,926
Obligations à terme (note 15)	458,048	-	-	-	458,048
Engagements: acceptations et lettres de crédit	290,748	-	-	-	290,748
Obligations subordonnées (note 17)	-	-	-	100,000	100,000
Autres éléments de passif	<u>2,946,256</u>	-	-	<u>114,006</u>	<u>3,060,262</u>
	<u>5,752,898</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>276,086</u>	<u>6,028,984</u>
	G 47,475,929	1,220,366	1,753,432	1,152,155	51,601,882

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. met en place divers mécanismes et politiques lui permettant d'assurer un suivi rigoureux et systématique de ses liquidités, de son portefeuille de placements, de son portefeuille de prêts et des autres actifs.

L'exposition aux risques de crédit concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Liquidités (note 5)		
Dépôts à la BRH (Banque Centrale) et à la BNC G	26,528,586	18,120,031
Dépôts dans des banques étrangères	1,418,078	904,979
Effets en compensation	494,562	594,106
	<u>28,441,226</u>	<u>19,619,116</u>
Obligations du Trésor (note 6)	<u>771,926</u>	<u>683,658</u>
Placements		
Placements à l'étranger (note 7)	9,048,252	5,586,517
Placements locaux (note 7)	119,477	42,913
	<u>9,167,729</u>	<u>5,629,430</u>
Crédit		
Prêts, net (note 9)	22,481,121	23,805,864
Acceptations et lettres de crédit	153,667	290,748
	<u>22,634,788</u>	<u>24,096,612</u>
Autres actifs (note 12)		
À recevoir – agents de transferts	203,398	138,638
Intérêts à recevoir	173,339	229,078
Comptes à recevoir – sociétés apparentées	126,934	54,814
Primes à recevoir – Uniassurances S.A.	121,390	61,373
Avances – fournisseurs et autres	67,383	44,109
Avances aux dirigeants et cadres	44,695	66,529
Dividendes à recevoir	7,127	7,127
À recevoir des réassureurs – Uniassurances S.A.	1,213	3,856
Contrepartie gourdes des devises à livrer	-	100,000
Autres	233,994	190,204
	<u>979,473</u>	<u>895,728</u>
Total des actifs financiers	G 61,995,142	50,924,544

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i. Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme adéquatement capitalisées. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par le Comité de Gestion du Bilan. Aux 30 septembre 2015 et 2014, 93% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves obligatoires sur passifs.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

ii. Obligations du Trésor

La Direction considère comme faible le risque relatif aux obligations du Trésor Haïtien. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais contractuels.

iii. Placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. a élaboré et mis en place des politiques et procédures qui définissent clairement la nature et la qualité des titres de placement choisis.

Les principaux paramètres de la politique de la Banque sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, ayant un niveau élevé de liquidités, aisément disponibles, et dont le risque de perte sur capital est minime ou insignifiant.
- Investir à l'étranger dans des banques et/ou instruments dont la cote est exclusivement «*Investment Grade*» (AAA, AA, A, BBB) tels les Bons du Trésor Américain ou les Certificats de Dépôt émis par les banques américaines ou européennes de premier choix. Les instruments émis par les sociétés (obligations, billets de trésorerie, obligations garanties) ont un classement "investment grade".
- Investir en Haïti dans les obligations du Trésor Haïtien émis par la République d'Haïti.
- S'abstenir de prendre des positions à caractère spéculatif.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii. Placements (suite)

- Éviter la concentration par montant, par secteur, par type d'instrument et par institution financière. En ce sens, des limites ont été établies par le Comité de Gestion du Bilan.

La Banque considère les Bons du Trésor des États-Unis et d'Agences Fédérales des États-Unis comme des placements sans risque. Les obligations, les placements en obligations d'entreprises et autres instruments similaires sont considérés comme des placements à risque modéré tout en ayant une classification «Investment Grade». Pour gérer ce risque, le Groupe investit dans des instruments dont il maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Les informations financières sont revues périodiquement pour évaluer la viabilité de ces placements.

iv. Crédit

La politique de crédit est définie par le Comité de Crédit qui assure ainsi la gestion du risque de crédit. Le Comité de Crédit, constitué d'Administrateurs et d'Officiers Exécutifs faisant partie du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque, se réunit hebdomadairement et au besoin pour statuer sur les requêtes d'approbation, de renouvellement ou d'amendement des facilités de crédit. Le processus d'approbation de crédit est aussi renforcé par la mise en place, en plus de la Direction de l'Administration du Crédit, d'une unité de contrôle et d'évaluation des risques de crédit, soit la Direction des Risques de Crédit. Cette direction effectue, entre autres, la révision indépendante des dossiers de crédit, tant sur le plan de la documentation que de la qualité du risque.

Pour la couverture des risques de crédit, la capacité de UNIBANK S.A. à faire face à des pertes éventuelles est assurée par une diversification appropriée de ses risques, par la nature des garanties du portefeuille, par l'importance de ses fonds propres et des provisions constituées pour pertes sur prêts. Les garanties exigées de la clientèle constituent également un facteur important de couverture des risques, une partie du portefeuille étant assortie de garanties tangibles de premier ordre.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv. Crédit (suite)

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2015 et 2014, les normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit à accorder à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs et aux principaux secteurs de l'économie, et la Circulaire no. 97 exigeant que les prêts en devises n'excèdent pas 50% des passifs en devises.

v. Autres actifs

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

Répartition des risques financiers

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Liquidités		
Haïti	G 27,019,271	18,709,215
États-Unis	1,165,453	392,711
Canada	84,512	263,123
Europe	<u>171,990</u>	<u>254,067</u>
	<u>28,441,226</u>	<u>19,619,116</u>
Obligations du Trésor		
Haïti	<u>771,926</u>	<u>683,658</u>
Placements		
Haïti	119,477	42,913
États-Unis	7,748,907	4,788,472
OCDE	1,092,966	622,542
Pays émergents	<u>206,379</u>	<u>175,503</u>
	<u>9,167,729</u>	<u>5,629,430</u>
Crédit		
Haïti	<u>22,634,788</u>	<u>24,096,612</u>
Autres actifs		
Haïti	979,473	895,728
Total des actifs financiers	G 61,995,142	50,924,544

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement: le risque de taux d'intérêts, le risque de change et de juste valeur des actifs financiers. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent à la Banque d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants et des actionnaires.

i. Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs sur le bénéfice et par conséquent, le capital du Groupe. Il résulte de l'incapacité à ajuster promptement les taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs de telle sorte qu'il y ait une variation négative dans la marge nette d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et du profil d'échéance des instruments financiers.

En matière de gestion du risque de taux d'intérêts, la majeure partie du portefeuille de crédit de UNIBANK S.A. est placée à taux variables, permettant à l'institution d'ajuster, à sa seule discrétion, le rendement de son portefeuille de crédit à son coût des fonds. En outre, environ 54% du portefeuille de crédit a une maturité de 12 mois ou moins aux 30 septembre 2015 et 2014, ce qui permet à la Banque de minimiser le risque de transformation entre emplois et ressources ; l'objectif étant de réduire l'impact défavorable d'une variation des taux d'intérêts sur les résultats et sur la situation nette de la Banque.

Les fluctuations de taux d'intérêts ont peu d'impact sur les comptes à vue (gourdes et dollars), essentiellement non porteurs d'intérêts, et les comptes d'épargne (gourdes et dollars). Ils représentent, chacun, 42% du portefeuille de dépôts de UNIBANK S.A. au 30 septembre 2015, et 45% et 43% au 30 septembre 2014, ce qui constitue respectivement 84% et 88% du total des dépôts.

De plus, UNIBANK S.A. gère rigoureusement la situation des taux d'intérêts appliqués sur les portefeuilles suivants:

- les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque;
- les obligations du Trésor Haïtien;
- les placements locaux;
- les placements à l'étranger qui sont régulièrement évalués à leur valeur marchande selon l'évolution du marché;
- les emprunts et les obligations à terme et subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i. Risque de taux d'intérêts (suite)

L'adéquation des taux d'intérêts appliqués à ces portefeuilles est revue régulièrement par la Direction de UNIBANK S.A. qui détermine le positionnement approprié de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et assure la couverture de tout risque de taux.

En fin d'exercices, le profil d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2015	%	2014
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	13%	G 4,346,428	21%	6,345,975
Passifs financiers	34%	<u>13,860,253</u>	18%	<u>5,715,997</u>
Net		<u>(9,513,825)</u>		<u>629,978</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	87 %	28,612,480	79%	24,026,435
Passifs financiers	66 %	<u>26,807,935</u>	82%	<u>25,707,298</u>
Net		G 1,804,545		(1,680,863)

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Groupe:

- Les actifs financiers à taux fixes sont constitués d'environ 20% de dépôts à terme, 18% d'obligations du Trésor et 62% de prêts.
- Les passifs financiers à taux fixes sont constitués à 64% de dépôts à terme dont la durée varie entre un mois et plus d'un an. Cependant, les taux d'intérêts sur ces passifs financiers sont peu élevés (**note 13**) de sorte que le risque de taux d'intérêts est minime.
- 87% des actifs financiers et 66% des passifs financiers sont à des taux variables.
- Les actifs financiers à taux variable.
- Les passifs financiers à taux variables sont constitués à 83% de dépôts d'épargne et à 16% de dépôts à vue qui sont essentiellement des dépôts à un jour.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii. Risque de change

Le risque de change résulte du non-appariement entre la valeur de l'actif détenu en une devise et celle du passif libellé dans la même devise, pouvant amener la Banque à détenir une position longue ou une position courte, sujette aux fluctuations de la gourde par rapport au dollar américain ou à d'autres devises.

En ce qui concerne la gestion du risque de change, la politique de UNIBANK S.A. a toujours été de maintenir la position opérationnelle de change (trading position) dans des limites très étroites. En effet, la politique en place interdit de garder des positions à caractère spéculatif, la Banque vendant quotidiennement sa position opérationnelle.

La Banque a des filiales étrangères dont les actifs et passifs financiers sont détenus en dollars.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par devises des actifs et passifs financiers consolidés de la Banque et de ses filiales tant en Haïti qu'à l'étranger aux 30 septembre:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 10,309,795	18,877,860	183,799
Obligations du Trésor	771,926	-	-
Placements	116,296	9,051,433	-
Crédit, net	9,231,389	13,249,732	-
Acceptations et lettres de crédit	-	153,667	-
Autres actifs	<u>428,802</u>	<u>550,659</u>	<u>12</u>
Total des actifs financiers	<u>20,858,208</u>	<u>41,883,351</u>	<u>183,811</u>
Dépôts	20,077,353	33,315,823	174,535
Emprunts	4,615,586	-	-
Obligations à terme	160,058	230,485	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	153,667	-
Obligations subordonnées	-	130,482	-
Autres passifs	<u>1,521,202</u>	<u>1,768,461</u>	<u>1,833</u>
Total des passifs financiers	<u>26,374,199</u>	<u>35,598,918</u>	<u>176,368</u>
Actifs (passifs), net	G (5,515,991)	6,284,433	7,443

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change d'environ de G 121 millions selon le cas.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii. Risque de change (suite)30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 6,236,431	13,920,051	200,941
Obligations du Trésor	683,658	-	-
Placements	38,084	5,591,346	-
Crédit, net	8,867,507	14,938,357	-
Acceptations et lettres de crédit	-	290,748	-
Autres actifs	<u>509,736</u>	<u>385,981</u>	<u>11</u>
Total des actifs financiers	<u>16,335,416</u>	<u>35,126,483</u>	<u>200,952</u>
Dépôts	17,228,213	28,156,326	188,359
Emprunts	662,080	1,457,846	-
Obligations à terme	263,881	194,167	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	290,748	-
Obligations subordonnées	100,000	-	-
Autres passifs	<u>1,279,903</u>	<u>1,780,061</u>	<u>298</u>
Total des passifs financiers	<u>19,534,077</u>	<u>31,879,148</u>	<u>188,657</u>
Actifs (passifs), net	G (3,198,661)	3,247,335	12,295

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 71 millions, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2015	2014
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	52.1417	45.5577
Euros	58.2319	57.5348
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollars US	48.8716	44.7161
Euros	55.6954	60.4939

iii. Juste valeur des actifs et passifs financiers

À l'exception des placements à l'étranger dont la juste valeur est divulguée à la **note 7**, la valeur comptable des actifs et passifs financiers est à peu près équivalente à leur juste valeur étant donné qu'ils portent des taux d'intérêts alignés sur les taux du marché.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués, la participation minoritaire et les effets de conversion. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur. La Banque respecte, aux 30 septembre 2015 et 2014, les exigences de la Banque Centrale (Circulaire no. 88) en matière de fonds propres, ce qui lui permet de garder la confiance de ses investisseurs et des différents acteurs du marché.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres (Circulaire No. 88). Tout établissement bancaire doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres :

Ratio actif/fonds propres - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

Ratio fonds propres/actifs à risque - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en capital à caractère plus permanent, Catégorie I, attribuable aux actionnaires ordinaires hormis la réserve pour réévaluation et la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie II, composé essentiellement des obligations subordonnées.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2015	2014
Ratio actif/fonds propres	10.53 fois	10.23 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	19.76 %	17.75%

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Encaisse	G	930,228	738,307
Dépôts à la BRH et à la BNC		26,528,586	18,120,031
Dépôts dans des banques étrangères		1,418,078	904,979
Effets en compensation		494,562	594,106
	G	29,371,454	20,357,423

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

5) LIQUIDITÉS (SUITE)

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) font partie de la couverture de réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, les dépôts dans des banques étrangères représentent principalement des comptes placés à un jour portant un taux d'intérêts moyen de 0.02%.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, Unitransfer International, opérant aux États-Unis d'Amérique et au Canada, a donné en garantie au Banking Department des états où elle opère, des dépôts s'élevant à G 17,751K (\$US 340M) et G 72,227K (\$US 1,585M), respectivement. Ces dépôts portent intérêts à des taux variant entre 0.10% et 0.40% au 30 septembre 2015, et à des taux qui variaient entre 0.01% et 0.28% au 30 septembre 2014.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Liquidités en gourdes	G 10,304,086	6,236,431
Liquidités en devises	<u>19,067,368</u>	<u>14,120,992</u>
	G 29,371,454	20,357,423

(6) OBLIGATIONS DU TRÉSOR

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Ministère de l'Économie et des Finances (a)	G 546,926	683,658
Taux	7%	7%
Durée	60 mois	60 mois
Ministère de l'Économie et des Finances - PSUGO (b)	G 225,000	-
Taux	6%	-
Durée	60 mois	-
	G 771,926	683,658

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)

- (a) Le 15 septembre 2014, le Ministère de l'Économie et des Finances a émis des obligations du Trésor dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la BRH et l'autre 50% a été acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la BRH en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées. Elles sont remboursables en versements mensuels égaux à compter du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la BRH et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 137 millions dont G 5 millions et G 2 millions ont été reconnus en 2015 et 2014, respectivement.

Ces obligations font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

- (b) Obligations du Trésor dématérialisées émises le 4 mars 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances pour renforcer le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) dans le cadre du Protocole d'Accord signé le 30 janvier 2015 avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et la BRH. Ces obligations sont remboursables à compter du 30 mars 2015. Les intérêts au taux de 6% sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la BRH sur une base dégressive.

Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 38 millions dont G 8 millions ont été reconnus en 2015.

Ces obligations sont déductibles du passif de la Banque assujetti aux réserves obligatoires.

(7) PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont répartis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Placements à la juste valeur:		
Placements à l'étranger évalués à la juste valeur dont les fluctuations sont constatées à l'état consolidé des résultats (a)	G 8,269,950	4,754,563
Placements locaux (b)	<u>38,084</u>	<u>38,084</u>
	8,308,034	4,792,647
Placements au coût amorti:		
Placements à l'étranger (c)	778,302	831,954
Placements locaux (d)	<u>81,393</u>	<u>4,829</u>
	859,695	836,783
Total des placements	G 9,167,729	5,629,430

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) PLACEMENTS (SUITE)

- a) Les placements à l'étranger disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, dont les fluctuations sont constatées aux résultats consolidés, sont composés des instruments financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Bons du Trésor du Gouvernement des États-Unis:			
Valeur au coût	G	263,097	552,636
Juste valeur		263,742	550,191
Échéance		3 à 43 mois	2 à 62 mois
Taux d'intérêts		0.63 %	0.71 %
Obligations des Agences Fédérales des États-Unis:			
Valeur au coût	G	2,688,354	1,012,808
Juste valeur		2,688,790	1,008,612
Échéance		1 à 42 mois	13 à 54 mois
Taux d'intérêts		0.57 %	0.84%
Obligations de sociétés américaines:			
Valeur au coût	G	4,038,736	2,406,025
Juste valeur		4,018,073	2,397,714
Échéance		2 à 62 mois	1 à 60 mois
Taux d'intérêts		1.56%	1.34%
Bons du Trésor des gouvernements de pays émergents:			
Valeur au coût	G	86,667	45,741
Juste valeur		85,309	45,074
Échéance		16 à 59 mois	28 à 71 mois
Taux d'intérêts		1.76 %	1.68 %
Obligations des sociétés de pays émergents:			
Valeur au coût	G	123,712	130,452
Juste valeur		121,070	130,430
Échéance		3 à 55 mois	4 à 67 mois
Taux d'intérêts		1.69 %	1.43 %
Obligations des sociétés de pays de l'OCDE:			
Valeur au coût	G	977,382	606,747
Juste valeur		971,401	604,099
Échéance		6 à 62 mois	1 à 64 mois
Taux d'intérêts		1.69%	1.32%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) PLACEMENTS (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Institutions Supra Nationales (SNAT):			
Valeur au coût	G	96,014	18,766
Juste valeur		95,505	18,443
Échéance		18 à 62 mois	36 à 38 mois
Taux d'intérêts		0.73 %	0.65 %
Bons du Trésor de gouvernements de pays de l'OCDE:			
Valeur au coût	G	26,046	-
Juste valeur		26,060	-
Échéance		56 mois	-
Taux d'intérêts		2.27 %	-
Total:			
Valeur au coût	G	8,300,008	4,773,175
Juste valeur		8,269,950	4,754,563
Moins-value	G	(30,058)	(18,612)

À partir de 2014, la Banque a décidé d'appliquer les exigences de IFRS 9 qui ont trait à l'évaluation des instruments financiers; ainsi la moins-value sur les placements est enregistrée à l'état consolidé des résultats.

- b)** Les placements locaux sont constitués de titres de sociétés privées disponibles à la vente. La juste valeur de ces placements est équivalente au coût.
- c)** Les placements à l'étranger gardés à échéance sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dépôts à terme	G	778,302	831,954
Taux d'intérêts		0.25% à 1.65 %	0.21% à 1.65%
Échéance		1 à 18 mois	1 à 43 mois

- d)** Les placements locaux gardés à échéance sont composés d'obligations en dollars US d'entreprises locales et ont une juste valeur équivalente au coût. Aux 30 septembre 2015 et 2014, ils sont investis sur une période allant de 180 à 720 jours et de 90 à 180 jours respectivement, et portent des taux d'intérêts de 3.19% à 4.66%.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, les placements aux États-Unis incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 1,758,010M (\$US 33,716M) et G 1,421,400M (\$US 31,200M) respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre, les titres de participation se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Titres d'entreprises associées et de coentreprises, présentés à la valeur de consolidation	G	3,024,288	2,905,966
Titres de participation - autres, présentés à la valeur d'acquisition		<u>146</u>	<u>146</u>
	G	3,024,434	2,906,112
<u>Entreprises associées et coentreprises présentées à la valeur de consolidation</u>			
(En milliers de gourdes)		2015	2014
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.			
Total actif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	G	3,012,413	<u>2,807,041</u>
Total passif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)		<u>465,902</u>	<u>532,237</u>
Revenu net de l'exercice	G	502,970	231,264
33.33% de Haiti Agro Processors Holding Ltd., actionnaire majoritaire de LMH (à travers SNI Minoterie L.P.)			
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date	G	291,667	291,667
		<u>302,519</u>	<u>239,121</u>
	G	594,186	530,788
DISTRIBUTEURS NATIONAUX S.A. (DINASA) (a)			
Total actif	G	7,101,822	<u>8,417,632</u>
Total passif		<u>2,272,364</u>	<u>3,702,961</u>
Revenu net de l'exercice	G	574,787	858,303
290,000 actions ordinaires votantes détenues par GFN S.A. à travers Unifinance S.A., représentant 50% du capital de la société			
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date	G	725,000	725,000
		<u>1,689,729</u>	<u>1,632,334</u>
	G	2,414,729	2,357,334
CORAIL S.A.			
Total actif	G	135,082	<u>157,992</u>
Total passif		<u>37,782</u>	<u>44,771</u>
Revenu net de l'exercice	G	15,970	48,985
Participation représentant 15.80% d'un investissement immobilier			
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date	G	9,908	9,908
		<u>5,465</u>	<u>7,936</u>
	G	15,373	17,844
Total des titres de participation d'entreprises associées et de coentreprises	G	3,024,288	2,905,966

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION (SUITE)

(a) Distributeurs Nationaux S.A. (DINASA) est une coentreprise dans laquelle GFN S.A. à travers Unifinance détient une participation de 50% avec un autre groupe qui détient également 50% de participation. Les deux groupes exercent un contrôle conjoint aux 30 septembre 2015 et 2014.

(b) Les quotes-parts des résultats des exercices des sociétés non consolidées attribuables aux entreprises associées sont présentées à la valeur de consolidation, à l'état consolidé des résultats et sont réparties comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Dinasa (note 20)	G 287,393	429,152
Haiti Agro Processors Holding Ltd. ⁽¹⁾	117,360	53,961
Corail S.A. (note 20)	<u>2,065</u>	<u>6,545</u>
	G 406,818	489,658

(1) La quote-part de Haïti Agro Processors Holding Ltd. est reflétée dans la société SNI Minoterie L.P., dans laquelle UNIBANK S.A. détient à travers GFN S.A. une participation de 61.10% tel que décrit à la note 19.

Autres titres de participation présentés à la valeur d'acquisition

(En milliers de gourdes)	2015	2014
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE S.A.		
400 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 250 chacune	G 146	146
PORT INTERNATIONAL DU SUD S.A.		
20 actions ordinaires votantes de classe C d'une valeur nominale de G 3,000 chacune	<u>60</u>	<u>60</u>
	206	206
Moins provision pour perte de valeur	<u>(60)</u>	<u>(60)</u>
Titres de participation, net	G 146	146

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Prêts aux entreprises	G	9,488,615	11,021,821
Prêts hypothécaires		5,417,191	5,108,709
Avances en comptes courants		3,669,377	4,335,931
Prêts aux particuliers		1,378,640	1,226,757
Prêts aux micro-entreprises		1,357,042	1,215,359
Prêts sur cartes de crédit		939,778	773,689
Prêts aux employés		288,989	174,938
Prêts restructurés (a)		<u>18,142</u>	<u>29,444</u>
		22,557,774	23,886,648
Prêts non productifs		<u>208,321</u>	<u>108,298</u>
	G	22,766,095	23,994,946

(a) En date du 30 septembre 2015 et 2014, ces clients étaient courants et respectaient les nouvelles modalités de leurs prêts.

Aux 30 septembre, les soldes des prêts en différentes monnaies se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Prêts en dollars US	G	13,484,913	15,068,376
Prêts en gourdes		<u>9,281,182</u>	<u>8,926,570</u>
	G	22,766,095	23,994,946

Les taux moyens de rendement sur les principales catégories de prêts se présentent comme suit:

	2015	2014
En dollars US:		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	9.39%	7.39%
Prêts hypothécaires	8.54%	7.30%
Cartes de crédit	24.55%	29.92%
Prêts restructurés	8.03%	8.32%
Prêts aux employés	6.73%	7.00%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

	2015	2014
En gourdes:		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	12.14%	8.81%
Prêts hypothécaires	10.71%	6.41%
Cartes de crédit	27.71%	24.61%
Micro-entreprises	41.29%	42.76%
Prêts restructurés	11.11%	11.23%
Prêts aux employés	6.06%	5.95%

Les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs mentionnés ci-dessus totalisent G 15,615M et G 16,088M aux 30 septembre 2015 et 2014, respectivement.

À l'exception des crédits de trésorerie inclus dans les prêts aux entreprises, représentant G 374,686M et G 501,293M aux 30 septembre 2015 et 2014 dont l'échéance n'excède pas trois mois en général, et des prêts hypothécaires qui sont accordés pour une durée moyenne de 15 ans, les prêts sont généralement remboursables sur demande.

Les prêts aux Membres du Conseil d'Administration de la Banque et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 1,202,552M et G 900,339M aux 30 septembre 2015 et 2014, respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens d'environ 10.31% et 6.93% pour les prêts en gourdes, et 9.28% et 7.03% pour les prêts en dollars US, en 2015 et 2014 respectivement.

La provision pour pertes sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Solde au début de l'exercice	G 189,082	202,706
Pertes de valeur de l'exercice	207,640	97,649
Radiations (a)	(181,962)	(164,572)
Récupérations sur prêts radiés	47,014	46,947
Effet de change de la provision en dollars US	23,200	6,352
Solde à la fin de l'exercice	G 284,974	189,082

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

(a) Les radiations par catégories au cours des exercices 2015 et 2014 sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Micro-entreprises	G	127,334	97,138
Prêts aux entreprises		39,319	-
Cartes de crédit		9,533	9,459
Prêts à la consommation		5,776	10,055
Prêts immobiliers		-	28,448
Avances en comptes courants		-	19,472
	G	<u>181,962</u>	<u>164,572</u>

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Provisions pour pertes sur prêts	G	284,974	189,082
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>278,345</u>	<u>285,799</u>
	G	<u>563,319</u>	474,881

Au 30 septembre, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge est comme suit:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Prêts aux entreprises	G	9,328,825	135,553	24,237	9,488,615
Prêts aux micro-entreprises		1,330,007	11,610	15,425	1,357,042
Prêts sur cartes de crédit		859,439	54,549	25,790	939,778
Avances en comptes courants		3,669,147	211	19	3,669,377
Autres catégories de prêts		<u>7,070,170</u>	<u>32,087</u>	<u>705</u>	<u>7,102,962</u>
	G	<u>22,257,588</u>	<u>234,010</u>	<u>66,176</u>	<u>22,557,774</u>

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

(En milliers de gourdes)		90-120 jours	121-180 jours	181-360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts aux entreprises	G	17,650	9,195	66,795	93,640
Prêts aux micro-entreprises		10,335	19,479	-	29,814
Prêts sur cartes de crédit		17,720	17,333	2,233	37,286
Avances en comptes courants		29,956	7,327	392	37,675
Autres catégories de prêts		<u>6,175</u>	<u>155</u>	<u>3,576</u>	<u>9,906</u>
	G	81,836	53,489	72,996	208,321

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Prêts aux entreprises	G	10,970,875	19,043	31,903	11,021,821
Prêts aux micro-entreprises		1,183,104	17,782	14,473	1,215,359
Prêts sur cartes de crédit		714,867	52,072	6,750	773,689
Avances en comptes courants		4,335,638	293	-	4,335,931
Autres catégories de prêts		<u>6,499,623</u>	<u>29,153</u>	<u>11,072</u>	<u>6,539,848</u>
	G	23,704,107	118,343	64,198	23,886,648

(En milliers de gourdes)		90-120 jours	121-180 jours	181-360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts aux entreprises	G	21,473	-	1,867	23,340
Prêts aux micro-entreprises		10,459	27,887	-	38,346
Prêts sur cartes de crédit		14,192	9,455	2,811	26,458
Avances en comptes courants		13,855	-	195	14,050
Autres catégories de prêts		<u>-</u>	<u>1,095</u>	<u>5,009</u>	<u>6,104</u>
	G	59,979	38,437	9,882	108,298

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

Au 30 septembre, ces prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	Hypothèques	Nantissements en espèces (note 13)	Autres (a)
Prêts courants	G 8,952,394	1,900,335	1,094,028
Prêts non productifs	<u>61,160</u>	-	-
	G 9,013,554	1,900,335	1,094,028

30 septembre 2014

(En milliers de gourdes)	Hypothèques	Nantissements en espèces (note 13)	Autres (a)
Prêts courants	G 7,739,954	1,553,750	1,097,530
Prêts non productifs	-	-	-
	G 7,739,954	1,553,750	1,097,530

(a) Les autres garanties sont constituées de lettres de garanties étrangères et locales, de bons de trésorerie et de nantissements d'actions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût (En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/14	Acquisitions	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/15
Terrains	G 301,513	65,954	-	-	-	367,467
Immeubles	513,712	14,173	-	-	-	527,885
Mobilier et équipements	538,136	67,507	(34,403)	(17,559)	655	554,336
Équipements informatiques	104,315	44,827	(19,561)	(55)	1,261	130,787
Logiciels informatiques	66,072	19,795	(16,391)	-	5,406	74,882
Améliorations locatives	302,857	64,243	(27,604)	(30,562)	568	309,502
Véhicules	256,649	55,276	(37,542)	(8,537)	-	265,846
Investissements en cours	89,935	110,142	(57,739)	(17,408)	-	124,930
Biens complètement amortis	<u>992,359</u>	<u>-</u>	<u>193,240</u>	<u>(32,006)</u>	<u>4,206</u>	<u>1,157,799</u>
	G 3,165,548	441,917	-	(106,127)	12,096	3,513,434

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé (En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/14	Amortissement	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/15
Immeubles	G 61,960	15,639	-	-	-	77,599
Mobilier et équipements	256,516	86,815	(65,849)	(10,937)	467	267,012
Équipements informatiques	55,105	36,035	(31,388)	(31)	1,013	60,734
Logiciels informatiques	51,639	19,389	(16,430)	7	5,549	60,154
Améliorations locatives	150,741	46,677	(30,775)	(19,988)	568	147,223
Véhicules	118,549	67,525	(48,798)	(4,865)	-	132,411
Biens complètement amortis	<u>992,359</u>	<u>-</u>	<u>193,240</u>	<u>(32,006)</u>	<u>4,206</u>	<u>1,157,799</u>
	G 1,686,869	272,080	-	(67,820)	11,803	1,902,932
Immobilisations nettes	G 1,478,679			(38,307)	293	1,610,502

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) PLACEMENT EN IMMOBILIER

Le placement en immobilier aux États-Unis a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Solde au début de l'exercice	G 910,093	888,856
Cessions	(28,786)	(15,640)
Effet de change	131,527	36,877
Solde à la fin de l'exercice	G 1,012,834	910,093

Ce placement est évalué à US\$ 19,424,541 et US\$ 19,976,708 par des experts indépendants, aux 30 septembre 2015 et 2014, respectivement. Cet immeuble est loué et a généré des revenus de loyer de G 19,682M et 11,845M en 2015 et 2014, respectivement. Les cessions ont généré un gain de G 20,297M et de G 9,731M en 2015 et 2014, respectivement.

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Frais payés d'avance	G 362,988	335,518
À recevoir - agents de transferts	203,398	138,638
Propriétés détenues pour revente (a)	180,140	176,265
Intérêts à recevoir	173,339	229,078
Comptes à recevoir - sociétés apparentées	126,934	54,814
Primes à recevoir – Uniassurances S.A.	121,390	61,373
Avances - fournisseurs et autres	67,383	44,109
Achalandage, net (b)	57,694	54,168
Avances aux dirigeants et aux cadres (c)	44,695	66,529
Stocks de marchandises - Unitransfer Haïti	27,858	38,205
Dividendes à recevoir	7,127	7,127
Impôts payés d'avance	2,413	5,374
Prestations à recevoir - réassureurs	1,213	3,856
Contrepartie gourdes des devises à livrer (notes 16b et 17)	-	100,000
Autres	233,994	190,204
	G 1,610,566	1,505,258

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)

(a) Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Solde au début de l'exercice	G	176,265	173,667
Ventes de l'exercice		(3,341)	(7,952)
Investissements de sécurisation de propriétés		7,216	7,209
Adjudications de l'exercice		<u>-</u>	<u>3,341</u>
	G	180,140	176,265

Les ventes réalisées ont résulté en un gain de G 178M et G161M en 2015 et 2014 respectivement.

(b) Aux 30 septembre, l'achalandage net se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Achalandage initial, au coût			
UNITRANSFER INTERNATIONAL	G	24,765	24,765
Effet de conversion - UNITRANSFER INTERNATIONAL		<u>6,200</u>	<u>2,674</u>
		<u>30,965</u>	<u>27,439</u>
IMSA		11,332	11,332
MICRO CRÉDIT NATIONAL		9,950	9,950
UNICRÉDIT		3,663	3,663
SNI S.A.		<u>1,784</u>	<u>1,784</u>
		<u>26,729</u>	<u>26,729</u>
	G	57,694	54,168

(c) Les avances aux dirigeants et aux cadres ne portent pas intérêts et sont amorties contractuellement sur une période de cinq ans à échoir entre 2015 et 2020.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) **DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
<hr/>			
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	7,844,455	7,953,000
Dollars US		14,306,512	12,382,833
Euros		<u>174,535</u>	<u>188,359</u>
	G	22,325,502	20,524,192
<hr/>			
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	8,629,355	7,500,529
Dollars US		<u>13,702,521</u>	<u>12,290,227</u>
	G	22,331,876	19,790,756
<hr/>			
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	3,603,543	1,774,684
Dollars US		<u>5,306,790</u>	<u>3,483,266</u>
	G	8,910,333	5,257,950
<hr/>			
Total des dépôts	G	53,567,711	45,572,898
<hr/>			
Dépôts en gourdes	G	20,077,353	17,228,213
Dépôts en dollars US		33,315,823	28,156,326
Dépôts en Euros		174,535	188,359
Total des dépôts	G	53,567,711	45,572,898
<hr/>			

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2015	2014
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	1.59%	1.59%
Dollars US	0.15%	0.15%
Dépôts à vue (épargne-chèques):		
Gourdes	0.04%	0.04%
Dollars US	0.02%	0.02%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.05%	0.05%
Dollars US	0.03%	0.03%
Dépôts à terme:		
Gourdes	3.88%	2.14%
Dollars US	1.34%	0.06%
Bons de trésorerie:		
Gourdes	5.46%	4.83%
Dollars US	2.20%	2.17%

Les dépôts reçus en nantissement totalisent G 1,900,335 M et G 1,553,750 M aux 30 septembre 2015 et 2014 (**note 9**).

Les dépôts des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 1,173,537M et G 726,948M aux 30 septembre 2015 et 2014, respectivement. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) EMPRUNTS

Les emprunts sont ainsi répartis:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Emprunts interbancaires à court terme (a)	G 4,250,000	2,057,846
Emprunt du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne (b)	56,210	62,080
Avances de la Banque de la République d'Haiti (c)	<u>309,376</u>	<u>-</u>
	G 4,615,586	2,119,926

(a) Ces emprunts ont été contractés auprès de la BRH en 2015, et de deux banques locales et deux banques étrangères en 2014. Ils se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
BRH et Banques locales:		
Montant en gourdes	G 4,250,000	600,000
Taux d'intérêts	6% et 14%	7.00% et 6.50%
Durée	34 et 10 jours	16 et 2 jours
Dates de remboursement	5 octobre 2015	16 et 20 octobre 2014
Banques étrangères:		
Montant	-	1,457,846
Taux d'intérêts	-	0.56% et 0.74%
Durée	-	43 - 86 jours
Date de remboursement	-	27, 28 oct. 2014 et 13, 24 déc. 2014
	G 4,250,000	2,057,846

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) EMPRUNTS (SUITE)

- b) Par accord en date du 19 août 2004, Micro Crédit National a reçu du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, à travers le Gouvernement de la République d'Haïti, un emprunt de € 1,765,930, équivalant à G 88,658M à la date du décaissement.

L'emprunt libellé en monnaie locale porte intérêts à un taux variable établi respectivement à 0.30% aux 30 septembre 2015 et 2014, et est remboursable à raison de 30 versements semestriels égaux à partir de mai 2010. Les intérêts semestriels sont payables à partir de mai 2005.

- c) En vertu du Protocole d'Accord du 11 décembre 2014 relatif au programme de promotion de crédit au logement signé entre Unibank et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu 2 avances durant l'exercice 2015. Dans le cadre de ce programme de crédit au logement, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel compris entre 1% et 3%, payables semestriellement. Le principal est remboursable à maturité sur une période maximale de 30 ans. La Banque est autorisée à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes utilisés pour le programme de crédit au logement.

(15) OBLIGATIONS À TERME

Les obligations à terme émises par UNIBANK S.A. et UniFinance S.A. sont nominatives et ne sont pas convertibles. Aux 30 septembre, les soldes de ces obligations en différentes monnaies se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Obligations en gourdes	G 160,058	263,781
Obligations en dollars US	<u>230,485</u>	<u>194,267</u>
	G 390,543	458,048

Les taux moyens d'intérêts et les échéances sur ces obligations à terme sont comme suit:

	2015	2014
Obligations en gourdes	5.04%	4.49%
Obligations en dollars US	3.60%	3.69%
Date d'échéance maximale	1 an	1 an

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Dépôts non sujets à emploi (éléments vieux de 10 ans et plus)	G	700,316	662,490
Chèques de direction		566,620	810,342
Frais courus		349,326	325,703
Impôts sur le revenu et CFGDCT		306,685	151,399
Virements et transferts à payer		293,697	113,629
Primes non acquises – UniAssurances S.A.		276,102	170,773
Impôts reportés (a)		186,260	173,185
Boni à payer		151,874	127,286
Intérêts à payer		147,890	47,009
Transferts à payer – UniTransfer International		146,872	102,094
Dividendes à payer		115,195	129,308
Revenus différés sur obligations du Trésor		33,834	134,725
Fonds en administration		32,032	37,285
Couverture pour lettres de crédit		12,617	1,978
Devises à livrer (b)		-	114,006
Prestations dues aux assurés UniAssurances S.A.		-	2,564
Autres		158,436	129,671
	G	3,477,756	3,233,447

(a) Les impôts reportés sont relatifs aux éléments suivants:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Quotes-parts des filiales non consolidées	G	181,864	168,789
Réévaluation -terrains		4,396	4,396
	G	186,260	173,185

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

Les impôts reportés relatifs aux quotes-parts des filiales non consolidées ont enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Solde au début de l'exercice	G 168,789	209,444
Récupération du tiers du crédit d'impôts	-	(71,040)
Impôts reportés de l'exercice relatifs aux quotes-parts non consolidées (note 20)	71,909	93,733
Impôts payés sur dividendes par Dinasa/LMH/Corail	(58,834)	(8,348)
Réinvestissement des bénéfices non répartis de Dinasa (note 20)	-	(55,000)
	G 181,864	168,789

- (b) La contrepartie des devises à livrer, relative à des contrats de ventes en dollars avec la Fondation UNIBANK totalisant au net \$US 2.5millions au 30 septembre 2014, est comptabilisée aux autres éléments d'actif (**note 12**). Ce contrat a été soldé en 2015.

(17) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Au 30 septembre 2015, les obligations subordonnées sont détenues par la Fondation UNIBANK et sont émises en dollars US pour une durée de 10 ans expirant le 27 septembre 2025; elles portent intérêts au taux de 6%. Au 30 septembre 2014, elles étaient libellées en gourdes et étaient émises pour une durée de 10 ans expirant le 25 avril et 27 mai 2016, mais remboursables en dollars US au taux du jour à la date d'émission. Ces obligations libellées en gourdes ont été remplacées le 27 septembre 2015 par des obligations libellées en dollars US, tel que décrit ci-haut. En 2014, le différentiel d'intérêts entre le taux d'intérêts gourdes et le taux effectif en dollars US ainsi que l'effet de change résultant de la réévaluation de ces contrats de vente à terme en dollars US étaient reflétés à l'état consolidé des résultats et les comptes de contrepartie étaient reflétés aux autres éléments d'actif et de passif (**notes 12 et 16**).

Unifinance joue le rôle d'intermédiaire pour assurer la gestion du service des dettes subordonnées et est rémunérée par UNIBANK S.A. à raison de 0.25% du montant du placement.

(18) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 septembre 2015 et mise en vigueur au 30 septembre 2015, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à trois milliards cinq cents millions gourdes (G 3,500,000,000), représentant 560,000 actions nominatives d'une valeur nominale de G 6,250 chacune. La valeur nominale de chaque action a été augmentée de G 2,250 par intégration de la réserve légale, du surplus d'apport et d'une partie des bénéfices non répartis, tel qu'autorisé par la Banque de la République d'Haiti (Banque Centrale).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(18) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ		
140,000 actions de classe A d'une valeur nominale de G 6,250 en 2015		
156,250 actions de classe A d'une valeur nominale de G 4,000 en 2014		
Chaque action de classe A est assortie d'un droit de vote	G 875,000	625,000
420,000 actions de classe B d'une valeur nominale de G 6,250 en 2015		
468,750 actions de classe B d'une valeur nominale de G 4,000 en 2014		
Chaque action de classe B est assortie de cinq droits de vote	<u>2,625,000</u>	<u>1,875,000</u>
	G <u>3,500,000</u>	<u>2,500,000</u>
CAPITAL-ACTIONS NON LIBÉRÉ		
12,061 actions de classe A en 2015		
26,923 actions de classe A en 2014	G (75,381)	(107,692)
29,535 actions de classe B en 2015		
74,704 actions de classe B en 2014	<u>(184,594)</u>	<u>(298,816)</u>
	G <u>(259,975)</u>	<u>(406,508)</u>
CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ		
127,939 actions de classe A en 2015		
129,327 actions de classe A en 2014	G 799,619	517,308
390,465 actions de classe B en 2015		
394,046 actions de classe B en 2014	<u>2,440,406</u>	<u>1,576,184</u>
	G <u>3,240,025</u>	<u>2,093,492</u>
ACTIONS DE TRESORERIE		
132 actions de classe A en 2014	G -	(528)
65 actions de classe B en 2014	<u>-</u>	<u>(260)</u>
	-	(788)
CAPITAL-ACTIONS, NET	G 3,240,025	2,092,704

Aux 30 septembre 2015 et 2014, le capital libéré inclut respectivement 5,727 et 5,327 actions acquises par des cadres de la Banque. Ces actions sont assorties de droits de vote conformément aux statuts de la Banque et leurs détenteurs perçoivent des dividendes régulièrement déclarés. Selon le contrat entre la Banque et les cadres, certaines restrictions aux droits de cession de ces actions sont applicables sur une période de cinq à dix ans, à partir de la date d'acquisition.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE DANS LES FILIALES

La société mère du Groupe est UNIBANK S.A. La participation de UNIBANK S.A. dans ses filiales regroupées en pôles d'activités est comme suit:

	2015	2014
<u>BANQUE ET SERVICES BANCAIRES</u>		
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A. (Société de Crédit aux micro-entrepreneurs, petites et moyennes entreprises)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICARTE S.A. (Société de Cartes de Crédit)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICRÉDIT S.A. (Société de Crédit à la Consommation)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNIFINANCE S.A. (Services de Banque d'Affaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER S.A. (HAÏTI) (Société de transferts de fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD. (Société de transferts de fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>ASSURANCES</u>		
UNIASSURANCES S.A. (Société d'Assurances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>INVESTISSEMENTS NON BANCAIRES</u>		
A- SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
(Gestion du Groupe et Investissements non Bancaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
(Société de Gestion d'Actifs non Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A. (SNI)		
(Société d'Investissement)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
CAPITAL CONSULT S.A. (Conseils en Gestion et Finances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
SNI MINOTERIE L.P. (a) (Société d'Investissement)		
Participation à travers GFN S.A.	<u>61.10%</u>	<u>61.10%</u>
B- SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
IMMOBILIER S.A. (IMSA) (Société de Promotion Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A. (CISA)		
(Société de Gestion Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN REAL ESTATE LTD. (Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
INTERNATIONAL SUNRISE PARTNERS LLC		
(Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN REAL ESTATE LLC (Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN RESTAURANT II LLC (Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>

(a) La principale activité de SNI Minoterie consiste en son investissement à concurrence de 23.3% dans Les Moulins d'Haïti S.E.M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE DANS LES FILIALES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces filiales se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A.		
Total actif	G <u>2,714,774</u>	<u>1,343,827</u>
Total passif	G <u>1,628,678</u>	<u>448,455</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>190,723</u>	<u>209,786</u>
Actif net	G <u>1,086,096</u>	<u>895,372</u>
UNICARTE S.A.		
Total actif	G <u>1,011,191</u>	<u>862,917</u>
Total passif	G <u>451,264</u>	<u>396,685</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>93,695</u>	<u>71,662</u>
Actif net	G <u>559,927</u>	<u>466,232</u>
UNICRÉDIT S.A.		
Total actif	G <u>164,310</u>	<u>152,569</u>
Total passif	G <u>4,384</u>	<u>3,714</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>11,071</u>	<u>9,340</u>
Actif net	G <u>159,926</u>	<u>148,855</u>
UNIFINANCE S.A.		
Total actif	G <u>838,661</u>	<u>721,407</u>
Total passif	G <u>77,412</u>	<u>56,094</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>95,936</u>	<u>43,697</u>
Actif net	G <u>761,249</u>	<u>665,313</u>
UNITRANSFER S.A. (HAITI)		
Total actif	G <u>819,605</u>	<u>499,703</u>
Total passif	G <u>495,694</u>	<u>244,477</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>68,685</u>	<u>39,051</u>
Actif net	G <u>323,911</u>	<u>255,226</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD.		
Total actif	G <u>744,958</u>	<u>617,713</u>
Total passif	G <u>232,282</u>	<u>189,065</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>24,788</u>	<u>36,864</u>
Actif net	G <u>512,676</u>	<u>428,648</u>
UNIASSURANCES S.A.		
Total actif	G <u>931,146</u>	<u>465,369</u>
Total passif	G <u>380,258</u>	<u>235,821</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>21,341</u>	<u>22,244</u>
Actif net	G <u>550,888</u>	<u>229,548</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2015	2014
GRUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
Total actif	G <u>6,218,480</u>	5,571,719
Total passif	G <u>244,971</u>	194,431
Revenu net de l'exercice	G <u>448,029</u>	491,170
Actif net	G <u>5,973,509</u>	5,377,288
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
Total actif	G <u>983</u>	923
Total passif	G <u>55</u>	-
Revenu (perte), net de l'exercice	G <u>6</u>	(16)
Actif net	G <u>928</u>	923
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A.		
Total actif	G <u>7,864</u>	5,626
Total passif	G <u>94</u>	-
Revenu (perte), net de l'exercice	G <u>243</u>	(8)
Actif net	G <u>7,770</u>	5,626
CAPITAL CONSULT S.A.		
Total actif	G <u>39,839</u>	38,204
Total passif	G <u>1,672</u>	3,289
Revenu net de l'exercice	G <u>3,252</u>	4,174
Actif net	G <u>38,167</u>	34,915
SNI MINOTERIE L.P.		
Total actif	G <u>609,087</u>	543,238
Total passif	G <u>1,653</u>	2,669
Revenu net de l'exercice	G <u>114,705</u>	51,837
Actif net	G <u>607,434</u>	540,569
IMMOBILIER S.A. (IMSA)		
Total actif	G <u>117,625</u>	115,084
Total passif	G <u>7,870</u>	20,343
Revenu net de l'exercice	G <u>15,014</u>	45,002
Actif net	G <u>109,755</u>	94,741
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A.		
Total actif	G <u>160,185</u>	148,517
Total passif	G <u>7,995</u>	5,298
Revenu net de l'exercice	G <u>8,972</u>	1,170
Actif net	G <u>152,190</u>	143,219

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(19) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2015	2014
GFN REAL ESTATE LTD.		
Consolidant GFN Real Estate LLC International Sunrise Partners LLC et GFN Restaurant II LLC		
Total actif	G <u>1,212,227</u>	<u>1,042,311</u>
Total passif	G <u>34,123</u>	<u>35,089</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>23,730</u>	<u>6,530</u>
Actif net	G <u>1,178,104</u>	<u>1,007,222</u>

Aux 30 septembre, la participation minoritaire dans les filiales se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
SNI MINOTERIE L.P.		
Participation minoritaire de 38.90% en 2015 et 2014		
Valeur initiale du placement	G 28,900	28,900
Diminution de la participation à la valeur nominale	<u>(5,119)</u>	<u>(5,119)</u>
	23,781	23,781
Dividendes	(19,271)	(7,147)
Participation dans les résultats et les réserves	<u>232,633</u>	<u>194,498</u>
	G 237,143	211,132

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(20) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux établis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Revenu avant impôts sur le revenu	G 2,434,948	1,965,906
Quote-part des résultats non imposée localement:		
Unitransfer International	(30,099)	(52,321)
Minoritaires dans SNI Minoterie	(44,620)	(20,165)
GFN Real Estate Ltd.	(23,730)	(6,530)
	<u>(98,449)</u>	<u>(79,016)</u>
Quotes-parts GFN S.A. non distribuées par les sociétés locales suivantes non consolidées:		
Dinasa (note 8a, b) - 50%	(287,393)	(429,152)
SNI Minoterie (note 8) - 61.10%	(70,084)	(32,970)
Corail S.A. (note 8) 15.80%	(2,065)	(6,545)
	<u>(359,542)</u>	<u>(468,667)</u>
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	<u>1,976,957</u>	<u>1,418,223</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)	593,087	425,467
Effet des éléments non considérés dans la base imposable:		
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes (note 16a)	71,909	93,733
Virement à la réserve légale	(100,259)	(86,028)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts comptable et la provision admise fiscalement	(31,039)	(52,132)
Réinvestissement des bénéfices non répartis en 2014 de Dinasa (note 16a)	-	(55,000)
Impôts sur le revenu – Unitransfer USA	5,312	15,456
CFGDCT et autres	15,392	9,579
Récupération de crédits d'impôts (notes 12 et 16a)	-	(71,040)
Dépense d'impôts	G 554,402	280,035

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(20) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Impôts courants	G	482,493	241,302
Impôts reportés		<u>71,909</u>	<u>38,733</u>
	G	<u>554,402</u>	280,035

L'impôt relatif aux quotes-parts générées par les titres de participation des entreprises associées et coentreprises présentées à la valeur de consolidation est reporté, et les dividendes sont imposés lorsqu'effectivement perçus.

L'impôt reporté est établi comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Impôt reporté sur quote-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes	G	71,909	93,733
Moins impôts reportés relatifs aux reinvestissements		<u>-</u>	<u>(55,000)</u>
	G	<u>71,909</u>	38,733

Aux 30 septembre, l'effet de l'impôt sur le revenu sur les autres éléments de l'état consolidé des résultats étendus est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015			2014		
	Montant brut	Effet de de l'impôt	Montant net	Montant brut	Effet de de l'impôt	Montant net
Moins –values, net de l'effet de change, réalisées sur la vente de placements transférées à l'état consolidé des résultats	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>32,293</u>	<u>(9,688)</u>	<u>22,605</u>
	G	-	-	32,293	(9,688)	22,605

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) ÉPARGNE-RETRAITE DES EMPLOYÉS

Au-delà des cotisations légalement prévues à l'assurance-vieillesse (ONA), la Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à un taux de contribution variable suivant des critères internes. Ce passif est supporté par un dépôt d'épargne en dollars US rémunéré au taux de 5.0% en 2015 et 2014. Les contributions du Groupe à ce dépôt d'épargne pour les exercices 2015 et 2014 s'élèvent à G 30,635M et G 25,186M, respectivement.

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations au personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Salaires	G	983,035	864,625
Bénéfices sociaux		297,200	256,120
Autres dépenses		<u>319,179</u>	<u>256,910</u>
	G	1,599,414	1,377,655

(23) REVENUS D'ASSURANCE, DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES

Les revenus d'assurance, déduction faite des sinistres proviennent des activités de Uniassurances S.A.

Aux 30 septembre, ces revenus se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2015	2014
Primes d'assurance perçues	G	334,418	315,562
Frais administratifs		4,802	2,428
Primes d'assurance cédées		(110,101)	(85,995)
Frais de réassurance		(71,352)	(83,791)
Réclamations d'assurance		(88,591)	(62,744)
Frais de courtage nets		(5,936)	(4,959)
Ristournes		<u>(739)</u>	<u>(134)</u>
	G	62,501	80,367

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(24) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

En plus de la Fondation UNIBANK, institution apparentée non consolidée, les principales sociétés et institutions apparentées à UNIBANK S.A. et aux filiales consolidées dans les présents états financiers sont les suivantes:

- Les Moulins d’Haïti S.E.M. et Haïti Agro Processors Holding dans laquelle GFN S.A. à travers UNIFINANCE S.A. et SNI Minoterie L.P., détient 23.3% du capital.
- Distributeurs Nationaux S.A. (DINASA) dans laquelle GFN S.A. à travers UNIFINANCE S.A. détient 50% du capital.
- Corail S.A. dans laquelle GFN S.A. détient 15.8% du capital.

Les soldes des transactions effectuées avec ces sociétés sont comme suit:

Aux 30 septembre (En milliers de gourdes)	2015	2014
ACTIF		
Titres de participation (note 8)	G 3,024,288	2,905,966
Prêts	<u>578,371</u>	<u>835,513</u>
	G 3,602,659	3,741,479
PASSIF		
Dépôts	G 1,622,841	1,154,310
Obligations subordonnées (note 17)	<u>130,482</u>	<u>100,000</u>
	G 1,753,323	1,254,310
Au cours des exercices (En milliers de gourdes)		
REVENUS		
Revenus d’intérêts	G 118,960	128,496
Frais de gestion	25,500	22,282
Commissions	-	59,225
Autres revenus	<u>25,762</u>	<u>34,298</u>
	G 170,222	244,301

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(24) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

La Banque offre également à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services de ces apparentés. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux employés de la Banque et de ses filiales, aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 9**.

Les dépôts des Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 13**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Loyers	G 1,061	805
Autres	G 94,484	76,696

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui n'est pas reflété au bilan consolidé.

- a) À la date des états financiers, la Banque et ses filiales sont liées par différents contrats de bail. Cependant, ces contrats peuvent être résiliés avec six mois de préavis. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices, s'ils ne sont pas résiliés, s'élèvent à:

<u>(En milliers de gourdes)</u>	
2016	G 115,372
2017	90,812
2018	65,275
2019	45,477
2020	38,853

- b) Les lettres de garantie et les garanties documentaires émises aux 30 septembre 2015 et 2014 s'élèvent à 952,350M et G 1,093,832M respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(26) LITIGES

- a) Au 30 septembre 2015, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, il n'existe aucun fait exceptionnel ni aucune affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats non consolidés d'exploitation et la situation financière non consolidée de la Banque.
- b) Le 9 novembre 2011, UNIBANK S.A. a assigné la société GFA Haïti S.A. et le sieur Albert DUFORT, pris en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et de principal actionnaire de ladite société, par-devant le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en ses attributions commerciales, en vue de recouvrer les indemnités qui lui sont dues, suite au séisme du 12 janvier 2010.

Le 6 juin 2012, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en ses attributions commerciales, a rendu un jugement contradictoire en faveur de UNIBANK S.A., condamnant, solidairement, la société GFA Haïti S.A. et le sieur Albert DUFORT, es-qualités, au paiement d'indemnités se chiffrant à cinq millions neuf cent quatre-vingt mille quatre cent vingt et un et 32/100 dollars (US\$ 5,980,421.32) et de dommages-intérêts évalués à sept cent mille dollars (US\$ 700,000.00).

Ce jugement a été confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel de Port-au-Prince en date du 13 août 2013 et maintenu, dans toute sa forme et teneur, par un arrêt de la Cour de Cassation de la République daté du 25 juillet 2014. En vue d'exécuter ces décisions de justice, le 15 janvier 2015, les Avocats-Conseils de UNIBANK S.A. ont obtenu du juge des référés une ordonnance contradictoire ordonnant la continuation des poursuites.

Par la suite, par des manœuvres dilatoires, le sieur Albert DUFORT a introduit deux actions pour différer l'exécution de ces décisions: une requête civile et une opposition aux Notaires et à la Sogebank de fournir des informations sur ses avoirs bancaires et autres.

UNIBANK S.A. a obtenu gain de cause sur la requête civile. Ses Avocats-Conseils assurent le suivi de l'exécution du jugement sur le fond du 12 juin 2012, à l'encontre de la société GFA Haïti S.A. et du sieur Albert Dufort.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(26) LITIGES (SUITE)

- c) Le 18 septembre 2014, UNIBANK S.A. a assigné par-devant le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, dans le cadre d'une action pour parfaire la vente d'un terrain sis à Laffiteau, Section Communale de Source Matelas, Commune de Cabaret, les héritiers de feu Raymond Louis Roy ainsi que les héritiers de la veuve Alfred Vieux née Fernande Laforest. Le 6 mars 2015, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu un jugement contradictoire en faveur de UNIBANK S.A., consacrant sa qualité et ses droits de propriétaire sur l'Habitation Laffiteau.

Le 10 avril 2015, les héritiers de feu veuve Alfred Vieux née Fernande Laforest et ceux de feu Raymond Louis Roy ont interjeté appel du jugement suscité. Les parties sont rentrées en négociation à partir de juillet 2015, et sont parvenues à une convention de transaction/désistement, signée le 21 décembre 2015 par toutes les parties, à savoir, les héritiers de feu veuve Alfred Vieux née Fernande Laforest, ceux de feu Raymond Louis Roy, le sieur Gilbert Bigio, occupant non-propriétaire du terrain, et la UNIBANK S.A. En conséquence, tous les litiges existant entre elles sont clos. Cet accord a été signifié à la Cour d'Appel de Port-au-Prince, le 12 janvier 2016 qui, le 15 janvier 2016, a délivré un certificat attestant que ces litiges ont été enlevés du placet et rayés du rôle.

Suite à cette convention de transaction/désistement, le Groupe Financier National S.A. (GFN), filiale d'investissement de UNIBANK S.A., a fait l'acquisition de toutes les actions (50%) que détenait le GB Group dans l'actionnariat de la société Distributeurs Nationaux S.A. (Dinasa), devenant ainsi seul propriétaire de la plus grande entreprise de distribution pétrolière d'Haïti. Dans le cadre de cette acquisition de la Dinasa, UNIBANK S.A. en contrepartie, a renoncé aux effets du jugement du Tribunal de Première Instance du 6 mars 2015, consacrant sa qualité et ses droits de propriétaire de l'Habitation Laffiteau.